

**Référence 20449 SOUDEO
PF020449000**

DESRIPTIF : Gant de manutention traité hautes températures et pour travaux de soudage, en fleur mégissée marron traitée hydrofuge et hautes températures, avec crispin en croûte de cuir de 15 cm.

TAILLES: 6 7 8 9 10 11 (12) (13) standard 9/10

MARQUAGE Cet article est conforme aux exigences du Règlement UE 425/2016 : innocuité, confort, solidité et aux protection contre les agressions mécaniques, la chaleur et le feu.



Il a fait l'objet de l'attestation CE de type n ° **00123/111/1/2020** délivrée par VIPO (N° **2369**) aul. gen. Svobodu 1069/4 958 01 Partizanske, République Slovaque

REFERENCES NORMATIVES

Propriétés selon les normes européennes EN 420 :2003 + A1 :2009, EN 388 :2016, EN 407 :2004 et EN 12477 :2001 A1/2005 :
Un niveau élevé indique une bonne protection. (0 = niveau 1 non atteint ; X = essai non effectué).

EN 388 :2016 risques mécaniques	EN 407 : 2004 chaleur et feu
	
Abrasion (paume /dos) : 3/4 Tranchage (paume) : 1/5 Déchirure (paume) : 2/4 Perforation (paume) : 2/4 Test TDM : X	Comportement à la flamme : 4 /4 Chaleur de contact (paume): 1/ 4 Chaleur convective (paume/dos / crispin) 3/4 Chaleur radiante : 2/4 Petites projections (dos et crispin) : 4/4 Grosses projections : X/4
EN 420 :2003 + A1 :2009: Exigences générales	EN 12477 :2001 A1/2005 soudeurs
Dextérité : 5 / 5 Pénétration à l'eau : 4/4 (180 min)	TYPE B

Les niveaux de performance sont obtenus à partir d'essais effectués dans des conditions d'environnement précisément définies par les normes. De ce fait, toute utilisation dans des conditions nouvelles relève de la responsabilité de l'utilisateur.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION : Gant de protection exclusivement contre les **risques mécaniques et thermiques et pour les travaux de soudage en milieu humide.**

Les gants de type B sont recommandés lorsqu'une grande dextérité est nécessaire, comme pour le soudage TIG.

Les gants de type A sont recommandés pour les autres procédés de soudage.

Il n'existe pas actuellement de méthode d'essai normalisée pour détecter la pénétration des U.V. à travers les matériaux utilisés dans les gants, mais les méthodes actuelles de conception des gants de protection pour soudeurs ne permettent pas normalement la pénétration des U.V.

Les installations de soudage à l'arc ne permettent pas de protéger le soudeur d'un contact direct avec toutes les parties sous tension.

Dans le cas de gants destinés au soudage à l'arc : ces gants ne fournissent pas de protection contre le choc électrique causé par un équipement défectueux ou des travaux sous tension, et la résistance électrique est réduite si les gants sont mouillés, sales ou trempés de sueur, cela pourrait augmenter le risque.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE DE CATEGORIE II

Ce gant protège contre des risques intermédiaires dont une protection à la chaleur d'air de 100°C maximum.

INSTRUCTIONS DE STOCKAGE ET D'ENTRETIEN : Conserver dans le conditionnement d'origine, température et humidité ordinaires, locaux couverts et aérés. Nettoyer en surface avec un chiffon humide. Sécher à température ambiante.

Régénération sous la responsabilité de l'utilisateur. Nous ne garantissons pas les niveaux de performance des produits régénérés.



Pensez à trier, valoriser et recycler des EPI en fin de vie.